



Mobilisation **C**

Fédération
des professionnels
de l'art
contemporain

LES ENTRETIENS DU CIPAC

Entretien avec Marion Papillon, Présidente du Comité
Professionnel des Galeries d'art, à Paris le 07 avril 2020.

I - QUEL DIAGNOSTIC EST-IL POSSIBLE DE FAIRE AUJOURD'HUI SUR LA SITUATION DES GALERIES DANS LE CONTEXTE DE CETTE CRISE SANITAIRE SANS PRECEDENT QUE NOUS TRAVERSONS ?

Durant cette période
de crise,
aux conséquences
nombreuses et profondes
pour les professionnels
des arts visuels,
le CIPAC donne la parole
à des personnalités
du secteur à travers
une série d'entretiens.
Dans cette édition,
Marion Papillon,
Présidente du CPGA,
partage son analyse
de la situation.

Il faut d'abord rappeler que 85% des galeries d'art sont des TPE employant moins de 5 salariés et que 52% des galeries déclarent un chiffre d'affaires inférieur à 41 600 € mensuels (500 000 euros annuels). Ces très petites structures à l'économie fragile avaient déjà été très impactées par le mouvement des gilets jaunes puis par les grèves de la fin d'année 2019.

La situation économique des galeries d'art et leurs chiffres d'affaires dépendent immédiatement de l'évolution générale du marché, du comportement et de la santé des collectionneurs. De plus, par rapport à d'autres secteurs, les galeries ont besoin de s'internationaliser pour se développer et soutenir la carrière des artistes français, ce qui les rend plus dépendante de la conjoncture mondiale.

De surcroît, 74% de nos galeries se sont engagées dans 2 ou 3 foires pour le 1er semestre 2020. L'annulation, ou le report des foires pour des dates pour le moment incertaines, contribuent à mettre les galeries dans une position financière extrêmement inquiétante de laquelle 1/3 des galeries pourrait ne pas se relever.

Aussi, rien qu'au 2nd trimestre de cette année, cette crise sanitaire peut représenter jusqu'à près de 40% de manque à gagner par rapport au CA annuel d'une galerie : à l'absence totale de vente vient s'ajouter des pertes pour l'organisation d'expositions dans les galeries et des pertes liées à l'annulation ou l'interruption de certaines foires.

II - QUE NOUS DIT CETTE CRISE DE NOTRE ECOSYSTEME ET QUELLES SONT LES REFORMES QUI S'IMPOSENT AUJOURD'HUI ?

Les artistes sont immédiatement impactés par l'absence de vente et le risque de fermeture des galeries. Une galerie représente en moyenne 23 artistes, ce qui équivaut, uniquement pour l'ensemble des 279 galeries du CPGA, à 6 515 artistes, dont 92 % d'artistes vivants qui dépendent donc directement des revenus des ventes en galeries. C'est aussi un écosystème de métiers à l'expertise irremplaçable et étroitement lié au marché de l'art qui risque de s'effondrer : encadreurs, restaurateurs, experts et historiens d'art, commissaires d'exposition, artisans d'art, organisateurs de foires et leurs prestataires, régisseurs, éditeurs, juristes spécialisés, etc.

L'Histoire l'a démontré, dans le secteur du marché de l'art, les pertes immédiates ne peuvent être compensées par une relance rapide. Lors de la crise du marché de l'art de 1991, 46% des galeries ont fermé entre 1990 et 1994 : la reprise ne fut amorcée qu'à



Mobilisation **C**

Fédération
des professionnels
de l'art
contemporain

32 rue Yves Toudic
75010 Paris
01 44 79 10 85
www.cipac.net

Siret 415 293 208 00054

partir de 1995 et ce n'est qu'en 1998 que les deux tiers des galeries redevinrent excédentaires.

C'est pourquoi, si certains dispositifs doivent être activés en urgence, la phase critique sera la relance ; une relance qui doit être pensée en collaboration avec l'ensemble des acteurs, institutionnels et privés, du monde de l'art.

III - QUELLES SONT LES MESURES DE SOLIDARITE QUE NOTRE SECTEUR DOIT METTRE EN ŒUVRE IMMEDIATEMENT ?

Un plan d'action d'urgence d'achats par l'Etat et les collectivités territoriales, avec des budgets d'acquisition renforcés serait un signal de soutien fort et encourageant pour notre secteur et nos artistes. Mais cette politique d'achat immédiat doit aussi s'accompagner d'une application stricte de leviers déjà existants et pas toujours respectés : privilégier les galeries françaises quand un artiste est représenté à l'étranger ; application systématique du 1% artistique ; ou encore associer la galerie lors de l'acquisition ou d'une commande publique auprès d'artistes notoirement représenté par une galerie française.

Par ailleurs, des dispositifs incitatifs d'achats d'œuvres d'artistes vivants, que le gouvernement envisageait de supprimer à l'horizon 2022 pour les entreprises, doivent absolument être maintenus. Quand le moment de la reprise sera venu, il faudra que tous les dispositifs fiscaux incitatifs soient activés pour encourager les collectionneurs. Enfin, il faudra veiller à faciliter les flux d'œuvres d'art vers l'international. Pour ce faire, la solidarité de la part de la Direction du Patrimoine pour adapter les seuils d'exportation (inchangés depuis vingt ans) au marché de l'art actuel serait indispensable. Cela est une mesure non coûteuse, simple à mettre en place, et qui soutiendrait l'activité des galeries d'art.

IV - QUELLES ACTIONS ENTENDEZ-VOUS METTRE EN ŒUVRE FACE A CETTE CRISE A VOTRE ECHELLE ?

Les galeries, espaces gratuits, ouverts à tous et tenus par des professionnels à l'expertise de renom, constituent une offre culturelle dont la diversité et la richesse participe à l'excellence de la France. La richesse et la diversité de la programmation des galeries d'art offre un pendant complémentaire à celle des musées et centre d'art français, elle est le témoin inestimable de l'art de notre époque, et aujourd'hui un réel vecteur du tourisme culturel.

En cette période économique chaotique et durable, le rôle du CPGA est d'accompagner au mieux les galeries d'art pour faire face aux difficultés financières, conjoncturelles et réglementaires. Préserver le tissu des galeries d'art françaises contribue à soutenir les artistes qu'elles représentent, mais aussi l'ensemble de l'écosystème. Le CPGA a toujours œuvré pour que l'ensemble des acteurs des arts visuels collaborent et fassent valoir non seulement leur poids économique important (par rapport à d'autres secteurs culturels), mais souligne aussi continuellement l'implication de chacun pour soutenir la création et la promotion de l'art.